

Subvention exceptionnelle à Cré-Entreprendre Initiative

M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur : Depuis 10 ans, Cré-Entreprendre Initiative mobilise les acteurs institutionnels, privés et le bénévolat économique pour sa mission de développement de l'emploi par la création d'entreprise.

En 10 ans, l'association s'est développée : aujourd'hui, près de 400 porteurs de projets sont accompagnés chaque année par la structure ; cet accompagnement permet la création de plus de 100 entreprises, 40 à 50 d'entre elles bénéficient d'un soutien financier de l'association. Cette évolution ne s'est pas faite au détriment de la motivation première qui a mobilisé les moyens et les énergies de l'association en direction du développement de l'emploi.

Pour preuve, l'action expérimentale «Entreprendre en pluriactivité» mise en place en 1996 a développé les compétences de l'association sur les nouvelles formes d'emplois et intéresse, aujourd'hui, près du tiers du public rencontré.

Ces 10 ans peuvent se traduire en quelques chiffres par :

- environ 800 créations ou reprises d'entreprises accompagnées,
- près de 400 créations ou reprises d'entreprises soutenues financièrement,
- près de 10 millions de francs de prêts d'honneur accordés,
- environ 1 500 emplois créés ou maintenus.

Ces résultats traduisent l'implication et le soutien tant des bailleurs de fonds que du bénévolat, qu'il soit économique ou professionnel, qui ont permis à Cré-Entreprendre Initiative d'acquérir un statut d'organisme d'appui à la création d'entreprise, acteur du développement économique sur le département.

Les 10 ans de Cré-Entreprendre Initiative, dont la manifestation s'est tenue le 19 octobre 2001 dans les locaux de l'ENSMM, ont été l'occasion de créer un événement en faveur de la création d'entreprises. Une vidéo sur le travail de l'association a été projetée, suivie de témoignages de créateurs. Une conférence-débat sur l'avenir de la création d'entreprises a permis de réunir des intervenants de qualité et d'échanger de façon constructive sur les enjeux de la création.

La Ville a contribué fortement, voilà dix ans, à la naissance de l'association Cré-Entreprendre par une dotation initiale au fonds de prêts d'honneur et par la mise à disposition durant 8 ans de personnel (une personne). Cette qualité, reconnue à la Ville, de co-fondateur, a incité l'association à souhaiter un parrainage et à ce titre à solliciter une participation financière à hauteur de 20 000 F (3 048,98 €).

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette demande, sachant qu'en cas d'accord la dépense sera imputée au chapitre 92.90.6574.30200, abondé par un transfert de crédit d'un montant de 18 000 F (2 744,09 €) du chapitre 92.90.6042.30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Economie-Emploi et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 16 novembre 2001.